



APPEL D'OFFRES PUBLIC no. 401.110/263

Vidange des boues étang numéro 1, 2023

La municipalité de Sainte-Julienne demande des soumissions pour la vidange des boues de l'étang numéro 1.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission par le biais du système électronique d'appel d'offres (SEAO), à l'adresse Internet suivante : <https://www.seao.ca>, appel d'offres no. 401.110/263. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Seul le responsable en octroi de contrats de la municipalité sera autorisé à répondre à des questions et à communiquer avec les soumissionnaires. Toute question doit être transmise par écrit à M. Jérôme Morin, directeur général adjoint et du développement économique par courriel à l'adresse : [jerome.morin@sainte-julienne.com](mailto:jerome.morin@sainte-julienne.com)

La municipalité de Sainte-Julienne ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans encourir aucune obligation ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Les soumissions en **deux (2) copies** dûment identifiées, accompagnées de tous les documents requis et portant la mention « **Appel d'offres no. 401.110/263 – Vidange des boues étang numéro 1, 2023** », doivent parvenir à l'hôtel de ville à l'attention de M. Jérôme Morin, directeur général adjoint et du développement économique, au 2450, rue Victoria, Sainte-Julienne, (Québec), J0K 2T0, **avant 10h00 le mardi 10 octobre 2023**, date et heure auxquelles elles seront ouvertes officiellement.

Donné à Sainte-Julienne ce vingtième (20<sup>e</sup>) jour du mois de septembre l'an deux mille vingt-trois (2023).

Nathalie Girard  
Directrice générale et Greffière-trésorière